



**2013 DU 233** Attribution à une place de la dénomination “place August Strindberg” (6e).

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à August Strindberg, écrivain, dramaturge et peintre suédois, en attribuant son nom à la place située à l'intersection de la rue Garancière et de la rue Saint-Sulpice, à Paris 6e.

Johan August Strindberg naît le 22 janvier 1849, à Stockholm, en Suède.

Marqué par une enfance instable et des déménagements fréquents, il commence l'école dans un établissement dont la sévérité le hantera longtemps. A partir de 1861, il poursuit ses études dans un lycée privé de Stockholm d'esprit libéral. Il est particulièrement doué en français et en sciences naturelles. A la mort de sa mère, l'adolescent se réfugie dans la religion avec le piétisme.

Avant de devenir écrivain, alors qu'il est encore étudiant, il travaille comme assistant dans un atelier de chimie à l'université de Lund. Il est également peintre, photographe et télégraphiste.

Bien décidé à conquérir Paris, August Strindberg y séjourne à de nombreuses reprises entre 1876 et 1898 à une dizaine d'adresses, en particulier dans le 6ème arrondissement. Il fait jouer trois de ses pièces dans la capitale.

En 1879, son roman *La chambre rouge* le rend célèbre. Ses premières pièces sont écrites dans le style naturaliste et, durant cette période, ses travaux sont souvent comparés avec ceux du dramaturge norvégien Henrik Ibsen. En 1888, l'œuvre phare de cette époque est *Mademoiselle Julie*. En 1897, il écrit un livre en français *Inferno*.

Il rompt avec le naturalisme et produit un travail influencé par le symbolisme. Il est considéré comme l'un des pionniers de l'expressionnisme européen moderne. *La danse de mort* et *La sonate des spectres* sont des pièces connues de cette époque.

August Strindberg décède le 14 mai 1912 à Stockholm.

Si vous en étiez d'accord, la dénomination “place August Strindberg” serait attribuée à la place située à l'intersection de la rue Garancière et de la rue Saint-Sulpice, à Paris 6e, conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris



**2013 DU 233** Attribution à une place de la dénomination “place August Strindberg” (6e).

Le Conseil de Paris,  
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "place August Strindberg" à la place située à l'intersection de la rue Garancière et de la rue Saint-Sulpice, à Paris 6e ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 6e en date du \_\_\_\_\_ ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO au nom de la 8e Commission,

Délibère :

La dénomination "place August Strindberg" est attribuée à la place située à l'intersection de la rue Garancière et de la rue Saint-Sulpice, à Paris 6e.